

Et deux plaintes de plus contre Christine Tasin, deux !

écrit par Christine Tasin | 11 juillet 2016



En ces temps de douceur pour les djihadistes chouchoutés dans les prisons, en stage de yoga de cinéma et surtout de musculation -faut bien préparer la guerre – dans les mêmes prisons, les procureurs chôment. Alors ils s’occupent…

Pour cela il évitent de classer les plaintes contre les patriotes, aussi ridicules soient-elles, aussi peu prioritaires qu’elles puissent paraître, et ils occupent aussi, dans la foulée, nos policiers qui, comme chacun sait, se tournent spécialement les pouces en ce moment.

Je serai donc prochainement convoquée pour rendre compte de deux plaintes de plus contre des articles que j’ai écrits. Je ne sais pas lesquels, ce sera la surprise du chef…

La dernière fois, c’était pour l’enquête préliminaire concernant une plainte de la LDH à propos de l’article où je m’insurgeais contre l’impunité des migrants qui, à Calais, agressaient les chauffeurs de camion.

<http://resistancerepublicaine.com/2016/05/25/le-sergent-tubian>

[a-et-la-ldh-me-trainent-encore-au-tribunal/](#)

J'ignore si ce sont encore mes amis de la LDH qui ont porté plainte contre moi ou d'autres... Il faut attendre les auditions pour lesquelles je devrais bientôt recevoir convocation !

L'obstination des islamo-collabos n'a et n'aura pas de fin. Tant qu'il restera, en France, un esprit libre qui osera dire non à l'islam et au politiquement correct, il sera poursuivi, menacé, étranglé financièrement et même menacé de prison, c'est plus que clair.

Doit-on pour autant user de langue de bois, de takkya, refuser de nommer les choses pour ajouter au malheur du monde ?

La question est grave.

Je reçois régulièrement, à chaque plainte, des conseils de lecteurs ou adhérents m'enjoignant d'être plus prudente, de ne pas m'exposer aux plaintes...

A chaque fois je suis obligée de dire que, depuis que je suis entrée en résistance contre l'islam, ça fait une douzaine d'années, j'ai dû écrire quelques milliers d'articles, et j'en suis à une dizaine de plaintes. Ce qui fait trop mais ne représente que 0,3 pour cent à peu près d'articles posant problème, sans parler des discours et conférences. Ce qui est dérisoire et montre que je n'ai pas pour habitude de bafouer la loi.

Et ces plaintes ont pour le moment été majoritairement déclarées nulles et non avenues puisque sur les 3 procès déjà jugés j'ai été relaxée deux fois.

Les associations anti-racistes ne risquent rien à déposer plainte, d'autant que certains procureurs leur font le cadeau de déposer plainte au nom du parquet quand ils leur signalent un fait, leur épargnant ainsi les frais de justice, de consignation... et leur permettant juste et de payer un de leurs

avocats et de demander réparation de prétendus dommages subis...

Alors pourquoi se gêneraient-elles ? Elles savent qu'en nous traînant devant les tribunaux, même si on est relaxés, ça va nous coûter de l'argent, honoraires d'avocat, déplacement de témoins, frais de justice, d'huissier, de protection des personnes puisque, en sus, nous sommes menacés et ne pouvons pas nous déplacer en toute sécurité. Si nous sommes condamnés c'est le jackpot, amende, indemnités à verser aux associations. Si nous sommes condamnés en première instance, nous faisons appel, forcément, car on ne peut pas accepter que s'installe une jurisprudence en France contraire à la liberté d'expression... Rebelote les frais. Ne parlons pas de la cour de cassation, troisième et très coûteuse étape, (en cours pour l'un de mes procès). S'il faut aller à la cour européenne des Droits de l'homme, c'est encore pire, avec des avocats spécialisés obligatoires et très coûteux...

Mais pour le moment, la Résistance c'est aussi ça, ne pas se coucher devant l'ennemi, ne pas accepter d'être tyrannisé et empêché de dénoncer l'inacceptable.

Jusqu'à présent, amis patriotes vous avez toujours répondu présents pour nous donner un petit [coup de main](#), nous croisons les doigts pour que vous ayez encore les moyens de le faire pour chaque passage devant les tribunaux des Résistants à l'islamisation de la France. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de la situation.

En attendant, nous tenons bon.

Les seuls édifices qui tiennent sont intérieurs. Les citadelles de l'esprit restent debout plus longtemps que les murailles de pierre. [Hélie Denoix de Saint-Marc.](#)

Du même :

Je me répétais : Si on doit un jour ne plus comprendre comment un homme a pu donner sa vie pour quelque chose qui le dépasse, ce sera fini de tout un monde, peut-être de toute une civilisation.